

Date d'émission 10-févr.-2021

Date de révision 03-mars-2021

Numéro de révision 2

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit KLONDIKE ISO-46 Compressor Oil

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit KL-1O5180

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Huile de compresseur

Restrictions d'utilisation Éviter la formation de brumes.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Klondike Lubricants Corp.
3078 275 Street
Langley, BC CANADA
T: 877-293-4691

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence "CHEMTREC: aux États-Unis et au Canada: 1-800-424-9300
À l'extérieur des États-Unis et du Canada: +1 703-741-5970
(Appels collectifs acceptés) 24/7"

2. Identification des dangers

Classification

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par la norme américaine OSHA Hazard Communication Standard de 2012 (29 CFR 1910.1200) des États-Unis ou par le Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015)

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Non classé.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Huile de base hydrogénée	64742-54-7	80-100	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

Apports chimiques

La classification comme cancérigène ne s'applique pas car il peut être établi que la ou les substances contiennent moins de 3% d'extrait de DMSO mesuré selon la méthode IP 346.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

Laver la peau à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Peut causer une irritation temporaire des yeux. Peut causer un inconfort gastro-intestinal s'il est consommé en grandes quantités. Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation. Les symptômes d'une surexposition comprennent des vertiges, des maux de tête, de la fatigue, des nausées, une perte de conscience et des difficultés respiratoires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO ₂), une poudre extinctrice, une mousse anti-alcool. Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures non brûlés (fumée).
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. S'assurer une ventilation adéquate.
Pour les intervenants d'urgence	Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13). Nettoyer la surface contaminée à fond. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.
Références à d'autres sections	Pour plus d'informations, voir: Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle; Section 12: Données écologiques; Section 13: Données sur l'élimination du produit.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec le produit utilisé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver à fond après manutention.
--	--

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conservé le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Ne pas réutiliser les contenants vides. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Consulter la Section 10 pour plus de renseignements. Protéger contre tout dommage physique.
---------------------------------	--

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Dans des conditions qui peuvent générer des brumes, les limites d'exposition suivantes sont recommandées: Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): 5 mg/m³.
Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): 10 mg/m³.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Huile de base hydrogénée 64742-54-7	TWA: 5 mg/m ³ (inhalable fraction)	-	-

Limites d'exposition professionnelle biologique

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage S'il existe un risque de contact : Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains S'il existe un risque de contact : Porter des gants appropriés. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier.

Protection de la peau et du corps S'il existe un risque de contact : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Couleur paille
Odeur	Hydrocarbures légers
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété

pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	248 °C / 478.4 °F
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible

Remarques • Méthode

Aucun connu
Aucun connu
Aucun connu
Méthode Cleveland en vase ouvert ASTM D 92
Aucun connu
Aucun connu
Aucun connu

Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	0.8524	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	44.6 cSt at 40 °C 7.5 cSt at 100 °C	ASTM D445
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Point d'écoulement	-38°C [ASTM D 97]
Point de feu	268°C (COC) [ASTM D 92]
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures non brûlés (fumée).

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Peut causer une irritation temporaire des yeux. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer une irritation de la peau ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes sensibles. Les symptômes d'une surexposition comprennent des vertiges, des maux de tête, de la fatigue, des nausées, une perte de conscience et des difficultés respiratoires.
------------------	---

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Huile de base hydrogénée	> 15 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le fournisseur déclare qu'il peut être démontré que la ou les substances contiennent moins de 3% d'extrait de DMSO mesuré selon la méthode IP 346.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Huile de base hydrogénée 64742-54-7	A2	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration En raison de la viscosité, ce produit ne présente pas de danger d'aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Non considéré comme nocif pour la vie aquatique. Les déversements importants ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Huile de base hydrogénée 64742-54-7	-	LC50: >5000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Huile de base hydrogénée	64742-70-7	Présent	Active
Dihydro-3- (tétrapropényl) furane-2,5-dione	26544-38-7	Présent	Active
(Z) -N-méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl) glycine	110-25-8	Présent	Active
1H-benzotriazole-1-méthanamine, N, N-bis (2-éthylhexyle) –	94270-86-7	Présent	Active
Huile de base hydrogénée	64742-46-7	Présent	Active
2,5-bis (octyldithio) -1,3,4-thiadiazole	13539-13-4	Présent	Active
Huile de base hydrogénée	64742-52-5	Présent	Active
Diphénylamine	122-39-4	Présent	Active
Acrylate déthyle	140-88-5	Présent	Active
Éthylbenzène	100-41-4	Présent	Active
2,6-di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	Présent	Active
Xylène	1330-20-7	Présent	Active
Naphtaline	91-20-3	Présent	Active
Benzène	71-43-2	Présent	Active

*Contacter le fournisseur pour plus de détails. Une ou plusieurs substances de ce produit ne sont pas répertoriées dans l'inventaire TSCA des États-Unis, dans l'inventaire confidentiel TSCA des États-Unis ou sont par ailleurs exemptées des obligations d'inscription à l'inventaire

LIS/LES

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Acrylate déthyle - 140-88-5	Carcinogen
Benzène - 71-43-2	Carcinogen Developmental

	Male Reproductive
Naphtaline - 91-20-3	Carcinogen
Éthylbenzène - 100-41-4	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Huile de base hydrogénée 64742-70-7	-	X	-
Diphénylamine 122-39-4	X	X	X
Acrylate déthyle 140-88-5	X	X	X
Éthylbenzène 100-41-4	X	X	X
2,6-di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	X	X	X
Xylène 1330-20-7	X	X	X
Naphtaline 91-20-3	X	X	X
Benzène 71-43-2	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 10-févr.-2021

Date de révision 03-mars-2021

Note de révision Format mis à jour.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.